

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 9 mars 2011 à 18h, sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

Présences : Guillaume Bouvrette, Tom Whitton, Suzette Bigras
Mario St-Charles, James McAllister, Nathalie Chayer

Nicolas Bouchard, directeur général
M^e Jacques Robichaud, greffier

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 18h00.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2011-03-09.060 D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

ADOPTÉE

2. Avis de motion –Règlement décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition de l'immeuble sis au 217, 9e avenue, pour les travaux de démolition du bâtiment et l'aménagement d'un stationnement

Monsieur Tom Whitton donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition de l'immeuble sis au 217, 9e avenue, pour les travaux de démolition du bâtiment et l'aménagement d'un stationnement.

3. Annulation de l'appel d'offres de services professionnels d'ingénieurs-conseils (Appel d'offres GT2011-005) pour travaux de remplacement ou de réhabilitation des infrastructures de diverses rues

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-03-09.061 D'ANNULER l'appel d'offres de services professionnels d'ingénieurs-conseils (Appel d'offres GT2011-005) pour travaux de remplacement ou de réhabilitation des infrastructures de diverses rues.

ADOPTÉE

4. **Période de questions (maximum 30 minutes)**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18h30.
Aucun citoyen ne questionne le conseil. La période de questions se termine à 18h30.

5. **Levée de la séance**

IL EST

Proposé par madame Nathalie Chayer
Appuyé par madame Suzette Bigras
et unanimement résolu

2011-03-09.062 DE LEVER la présente séance à 18h30.

ADOPTÉE

Signé *Marc Lauzon*
Marc Lauzon, maire

Signé *Jacques Robichaud*
Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier